



Nouveau portail à l'automne 2024
Rachat - Service à la FUL (rappel élargi)
Votre relevé annuel - Un outil de planification

Info RREEUL

2^e trimestre de 2024

Nouveau portail à l'automne 2024

Le Bureau de la retraite (BR) travaille activement à la mise en place d'un nouveau portail qui remplacera cet automne votre « Dossier en ligne ». Les objectifs principaux demeurent les mêmes : vous donner accès, sur un site sécurisé, à tous vos documents concernant le RREEUL.

Pour vous permettre d'apprécier davantage l'outil en ligne, de nouvelles fonctionnalités seront ajoutées :

- accès à des informations supplémentaires (par exemple, nom de la personne conjointe et des bénéficiaires inscrits au dossier);

- modification / ajout de bénéficiaires;
- simplification du processus de demande de service;
- ajout d'un module de projection financière (2025).

Par ailleurs, un calendrier d'archivage sera mis en place de sorte que l'historique complet des documents ne sera plus disponible. Actuellement, tous les relevés produits depuis 2011 se trouvent sur le portail. **Avec le nouveau portail, vous n'aurez accès qu'aux relevés des cinq dernières années.** Il sera toujours possible de demander des documents moins récents, il faudra alors en faire la demande au BR. **C'est pourquoi nous conseillons, à ceux et celles qui le désirent, de télécharger une copie de vos relevés et autres correspondances disponibles actuellement.**

Rachat - Service à la FUL (rappel élargi)

Dans le communiqué précédent, nous indiquions que le service effectué auprès de la Fondation, alors qu'elle n'était pas intégrée à l'Université, pouvait faire l'objet d'un rachat de service.

Dans la lettre d'entente concernant cette intégration, une liste identifiait les personnes visées (en poste à la FUL au moment de l'intégration). Or, cette possibilité de rachat s'applique également à toute personne qui aurait travaillé à la FUL et dont cette période de service n'a pas déjà fait l'objet d'un rachat pour être considérée dans le régime de retraite.

À titre de rappel, toute personne qui participe activement au RREEUL peut faire une demande de rachat. Une personne qui est à la retraite ne peut pas faire une telle demande.



Votre relevé annuel - Un outil de planification

Votre relevé 2023 du RREEUL devrait être disponible dans Mon dossier en ligne prochainement. Nous sommes dans la période estivale et la piscine est plus tentante que votre relevé de retraite? C'est bien normal!

Cependant, prenez quelques instants pour lire votre relevé, prendre connaissance des renseignements personnels utilisés et analyser la rente projetée à certains âges de retraite. En fonction du nombre d'années que vous travaillerez à l'Université, votre régime de retraite constituera une portion importante de vos revenus de retraite.

Le saviez-vous?

- > Le site de Retraite Québec vous permet de connaître une estimation de la rente et de valider les revenus sur lesquels vous avez cotisé au RRQ.
- > La procédure est simple : allez sur retraitequebec.gouv.qc.ca, dans Services en ligne et outils.
- > Pour accéder à votre dossier, vous devez avoir un compte clicSEQUR.
- > L'information y est automatiquement disponible. C'est rapide et pratique!

Publié en juin 2024.